

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 11 mars 2016

Présents: Marcel STENGEL, Caroline BUCHEL, Bruno KISTER, Odile BLAES, Isabelle JEANMOUGIN, Pascal HEINTZ, Alain SALY

Absents excusés : Elly KILHOFFER, Catherine DETTLING, Cédric SALI, Paul MORGENTHALER,

Absent non excusé :

Point 1 - AFFAIRES FINANCIERES

• Devis jardinières

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal une offre de prix provenant de l'entreprise ATECH spécialisée en jardinières avec récupération d'eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 2.328,- € T.T.C. correspondant à la fourniture de jardinières pour l'aménagement de l'école – l'aménagement de l'Eglise et l'aménagement de l'entrée du village

• Devis garde-corps salle des fêtes

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal une offre de prix provenant de l'entreprise METALYVES de Haegen concernant la confection et pose d'un garde-corps à la salle des fêtes ainsi que la mise en place de deux protections de porte à l'intérieur de la salle des fêtes pour un montant de 1.570,- € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 1.570,- € T.T.C. correspondant à la confection et la pose d'un garde-corps à la salle des fêtes ainsi que la mise en place de deux protections de porte à l'intérieur de la salle des fêtes.

• Devis serrures avec cylindre à l'Eglise

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal une offre de prix provenant de l'entreprise METALYVES de Haegen concernant le remplacement de deux serrures avec cylindre s'ouvrant avec 10 clés et pose de deux fermes portes à l'Eglise pour un montant de 1.328,70 € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 1.328,70 € T.T.C. correspondant au remplacement de deux serrures avec cylindre s'ouvrant avec 10 clés et pose de deux fermes portes à l'Eglise

• Devis terrain city stade

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal une offre de prix provenant de l'entreprise Aménagements Techniques Sportifs et ludiques de Holtzheim concernant la fourniture et la mise en place de sable + la maintenance et test de solidité des buts de hand et basket sur le city stade de Reinhardsmunster pour un montant de 1.332,- € T.T.C.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à signer le devis d'un montant de 1.332,- € T.T.C. correspondant à la fourniture et la mise en place de sable + la maintenance et test de solidité des buts de hand et basket sur le city stade de Reinhardsmunster.

- **Contrat fourniture électricité**

Pour information, Monsieur le Maire soumet les nouvelles modalités du contrat électricité aux Membres du Conseil Municipal. La synthèse de l'offre de marché électricité que M. LUTZ nous a présentée, porte sur une économie de 706.98 € et concerne la consommation en électricité du site Salle des Fêtes à Reinhardsmunster. Ce nouveau contrat prend effet à compter du 01/03/2016 pour une durée de 3 ans.

- **Demande de subvention**

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal la demande de la Fabrique de l'Eglise qui sollicite la commune concernant une subvention de 1140 € pour 2015 et 2016. En effet la somme de 570 € n'avait pas été versée en 2015 car nous étions toujours dans l'attente des justificatifs des comptes de la Fabrique de l'Eglise de Dimbthal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et considérant que la Fabrique de l'Eglise/Paroisse de Reinhardsmunster avance les frais

Décide, à l'unanimité :

- d'autoriser le Maire à verser cette subvention de 1140 € mais précise que courrier devra être transmis à la Fabrique de l'Eglise de Dimbthal car nous sommes toujours dans l'attente des justificatifs des comptes qui ne nous ont jamais été transmis à ce jour.

Point 2 - ONF

Mise en place d'un câblage/piste forestière

Monsieur le Maire expose

- Le projet de nouveau raccordement électrique aux MF du Haberacker et la demande de l'ONF à pouvoir poser en FC de Reinhardsmunster le câblage dans l'emprise de pistes forestières à 1 m de profondeur et sur une distance de 1000 mètres (tronçon BB' sur plan ci-joint)
- Le programme et devis d'exploitation 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Autorise la pose de ce nouveau réseau électrique en Forêt Communale de Reinhardsmunster et approuve le programme et devis d'exploitation 2016

Point 3 – AFFAIRES SCOLAIRES

- ***Accueil de loisirs décompte 2014 – 2015***

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la communauté des Communes a pris en charge l'accueil du périscolaire des enfants.

Nous avons reçu récemment les décomptes financiers pour l'année 2014 et 2015 qui se montent à 4.323,33 € pour 2014 et 8.890,56 € à la charge entière de la commune car nous ne pouvons demander une participation des parents sur une base de 2014 et 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Souhaite qu'un courrier soit transmis à la Communauté des Communes stipulant que :

- la Communauté des Communes devra nous transmettre la répartition des enfants participant à cet accueil de loisirs entre les trois communes (Reinhardsmunster, Hengwiller et Dimbthal).
- la Communauté des Communes se charge de transmettre ce décompte ainsi que le titre correspondant aux décomptes à chaque commune concernée. En effet, la commune de

Reihardsmunster ne peut demander une facture relative à cet accueil de loisirs aux communes de Hengwiller et Dimbsthal.

- **Fermeture d'une classe en élémentaire pour la rentrée scolaire 2016**

Mme BLAES informe les membres du Conseil Municipal qu'un Communiqué de Presse provenant de l'Inspection d'Académie nous a été transmis précisant la préparation de la rentrée 2016 dans les écoles du Bas Rhin apportant la fermeture d'une classe en élémentaire pour la rentrée scolaire 2016 à Reinhardsmunster.

Elle précise que nous sommes toujours dans l'attente du courrier de Marmoutier concernant l'intégration des élèves du collège vers Marmoutier.

Point 4 – DIVERS

- Organisation du nettoyage de printemps
- Organisation du 400^{ème} anniversaire de Reinhardsmunster : samedi 8 octobre à 17 h
 - Commander des grilles pour l'exposition de photos sur Reinhardsmunster
 - Se renseigner dans le village s'il y a des personnes qui conserveraient d'anciennes photos de Reinhardsmunster, des Ecoles etc.....
 - Faire un courrier au bureau des archives départementales demandant une copie du contrat passé entre Reinhard de Lichtenberg et les villageois.

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 4 est signé par les membres présents :